Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etablissement primaire et secondaire de Vallorbe : utilisation du bâtiment principal suspendue

L'effondrement d'un faux-plafond de brique a été constaté mercredi matin dans une classe du premier étage du bâtiment principal de l'établissement scolaire de Vallorbe. La direction a immédiatement pris contact avec la Municipalité du lieu ainsi qu'avec le DFJC. Suite à une séance tenue par les différents représentants des entités concernées, la décision de suspendre l'utilisation de tous les locaux a été prise, et des experts ont été mandatés pour analyser la sécurité de l'ensemble du bâtiment.

Mercredi matin, l'effondrement d'un faux-plafond de brique a été constaté avant les cours par une aide-concierge dans une classe du premier étage du bâtiment principal, datant de 1914-1915, de l'établissement primaire et secondaire de Vallorbe. La Municipalité et le DFJC ont immédiatement été avertis et leurs représentants se sont réunis après avoir sollicité la présence d'un expert en la personne de M. Nicolas Fehlmann, ingénieur conseil à Morges, ainsi que d'un représentant du Service cantonal du patrimoine, immobilier et logistique.

A l'issue de la séance et suite aux premières constatations, les décisions de suspendre l'utilisation du bâtiment d'une part et de mandater une expertise confiée au laboratoire IBOIS de l'EPFL d'autre part ont été prises.

Les élèves de la 1ère à la 8ème année seront en congé depuis demain matin. Pour les enfants que les parents ne peuvent garder à domicile, une structure de garde est mise en place ; ces élèves sont attendus aux heures habituelles devant les pavillons des classes enfantines.

Les élèves du cycle initial, dont les locaux sont situés hors du bâtiment principal, seront en classe normalement. Les élèves de 9ème année, actuellement en phase de préparation de leurs examens, utiliseront des locaux disponibles dans un autre bâtiment.

La direction de l'établissement contacte les usagers du bâtiment, ainsi que les parents d'élèves, afin de les informer de ces dispositions.

Les premiers résultats de l'analyse seront connus dans la journée de vendredi. Dès lors, de nouvelles décisions seront prises et communiquées en fonction de ces résultats, notamment pour les parents par l'intermédiaire du numéro de téléphone 1600 dès vendredi 17h. Dans l'intervalle, les informations sont disponibles sur le site Internet de l'établissement à l'adresse www.vallorbe.ch/ecoles

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 mai 2008

Commune de Vallorbe, Laurent Francfort, syndic, tél. 079 474 76 05 DFJC, Jean-Philippe Dépraz, directeur de l'établissement primaire et secondaire de Vallorbe, 079 756 43 07